

Bulletin du FMI

RÉUNION MINISTÉRIELLE DU G-20

Le FMI va évaluer les progrès du G-20 sur la voie de la reprise et envisage une taxe sur le secteur financier

Bulletin du FMI en ligne
7 novembre 2009

- Les dirigeants du G-20 conviennent de maintenir les mesures de relance pour appuyer une reprise fragile
- Ils ont arrêté un calendrier pour l'évaluation mutuelle de leurs politiques économiques, qui sera conduite avec l'assistance du FMI
- Ils soulignent qu'une réforme du secteur bancaire s'impose, et envisagent une taxe sur le secteur financier

Les grands argentiers du Groupe des 20 (G-20) pays industrialisés et émergents se sont engagés à maintenir les mesures de relance économique tant que la reprise économique mondiale ne sera pas assurée, et ont demandé au FMI d'évaluer si les pays étaient sur la voie d'une croissance forte, durable et équilibrée afin de parer à des problèmes ultérieurs.

«Les conditions économiques et financières se sont améliorées suite à nos mesures coordonnées contre la crise», ont déclaré les responsables du G-20 dans une [déclaration](#). «Néanmoins, la reprise est inégale et reste tributaire de l'appui des politiques économiques, et le niveau élevé du chômage constitue un problème majeur. Pour rétablir la santé du système économique et financier mondial, nous sommes convenus de maintenir les mesures de soutien à la reprise tant que celle-ci ne sera pas assurée».

Calendrier d'évaluation mutuelle

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales, réunis dans la ville écossaise de St-Andrews les 6 et 7 novembre, ont arrêté le calendrier d'un nouveau système de surveillance mutuelle de leurs politiques économiques en vertu duquel les pays présenteraient d'ici à la fin de janvier des plans nationaux et régionaux visant à favoriser une reprise durable et la création d'emplois.

À leur [dernière réunion](#), qui s'est tenue à Pittsburgh en septembre, les dirigeants du G-20 ont décidé d'une procédure d'examen par les pairs, conduite avec l'assistance du Fonds monétaire international, dont l'objet serait de vérifier que les politiques économiques nationales sont compatibles avec la promotion d'une économie mondiale équilibrée.

Les responsables veulent éviter de compromettre la reprise en retirant trop tôt les mesures de relance ou en les maintenant si longtemps que l'endettement en résultant inciterait les investisseurs à pousser les taux d'intérêt à la hausse. Selon le FMI, le ratio d'endettement des pays avancés du G-20 pourrait se situer en 2014 à 40 points de pourcentage au-dessus du niveau affiché avant la crise, ce qui risquerait d'entraîner une augmentation de pas moins de

2 points des charges d'emprunt. Le FMI a présenté dans une [note aux dirigeants du G-20](#) une liste de sept principes à prendre en considération pour dénouer les mesures de relance au bon moment.

La fragilité du rebond économique a été mise en évidence par un rapport publié le 6 novembre annonçant que le taux de chômage avait atteint en octobre son niveau le plus élevé depuis 26 ans aux États-Unis, soit 10,2 %.

Taxation du secteur financier

Les responsables du G-20 — groupe qui représente environ 90 % de la richesse, 80% des échanges, et deux-tiers de la population mondiale — ont souligné qu'il convenait de procéder rapidement à la réforme du secteur bancaire. Ils ont indiqué que des règles plus rigoureuses seraient définies avant la fin de 2010, et mises en application d'ici la fin de 2012, à mesure que la situation financière se redressera.

Le Premier ministre britannique, M. Gordon Brown, a déclaré qu'il était temps d'envisager une taxe financière mondiale, par exemple une taxe sur les transactions ou une prime d'assurance, afin d'établir un fonds de règlement qui permettrait de financer de futurs plans de sauvetage. Les banques avaient besoin «d'un meilleur contrat social et économique» qui reflète leur responsabilité envers la société. Il a indiqué que quelles que soient les mesures adoptées, elles devraient être appliquées par tous les grands centres financiers.

À la suite du sommet de Pittsburgh le FMI a travaillé sur des propositions en vue d'établir une telle taxe, et il prévoit de présenter quelques idées liminaires d'ici ses réunions de printemps, qui se tiendront en avril à Washington.

Plusieurs pistes

Le Directeur général du FMI, M. Dominique Strauss-Kahn, a déclaré aux journalistes que l'institution envisageait de soumettre plusieurs solutions à l'examen du G-20. «Nous ne pouvons continuer à fonctionner avec un système dans lequel quelques individus prennent des risques qu'à terme tous les contribuables, comme vous et moi, doivent payer. Le secteur financier est à l'origine d'innovations d'une telle importance qu'il est probablement impossible d'établir une taxe sur les transactions que les contribuables éventuels ne pourront éviter. Cette taxe ne sera donc pas fondée sur les transactions, mais sur autre chose.»

M. Strauss-Kahn a clairement indiqué qu'aucune taxation des opérations sur devises n'était envisagée.

Il a précisé que deux formules étaient pressenties, dont « une taxe sur les bénéfices exceptionnels en 2009, qui sera appliquée à titre ponctuel ». L'autre serait une taxe appliquée sur une plus longue durée. Certains arbitrages entre réglementation et taxation étaient possibles : plus un pays est réglementé, moins la taxe sera nécessaire. Il se pourrait par exemple que les pays européens aient moins besoin de taxer le secteur financier du fait que leurs banques sont assujetties à une réglementation plus rigoureuse, tandis que les États-Unis, où la réglementation est moindre, souhaiteront peut-être imposer une taxe plus élevée.

Monsieur Strauss-Kahn s'est déclaré personnellement favorable à une taxe de cette nature, qu'il a appelée «taxe FMI», mais les pays pourraient suivre leur propre méthode. «Nous ne voulons pas d'une solution par trop simpliste qui sera inefficace. Je suis très pragmatique : je préférerais une solution de second choix que nous sommes tous en mesure de mettre en œuvre».

«Voyez-y un double objectif : i) inciter les marchés à prendre moins de risques; ii) alimenter un fonds d'assurance en cas de concrétisation des risques.»

Le Premier Directeur général adjoint du FMI, M. John Lipsky dirige le groupe créé au sein de l'institution pour rédiger un rapport destiné au G-20 à ce sujet. «Il est communément admis qu'une garantie des dépôts doit être financée par une taxe sur le système bancaire», a-t-il déclaré le mois dernier. «En l'occurrence on peut donc considérer cette démarche comme un régime d'assurance obligatoire. Dans le prolongement de la crise actuelle, il convient d'examiner les mêmes problèmes sous un angle plus général, à l'échelle du système financier». Le rapport du FMI examinerait de quelle manière les coûts éventuels des mesures de prévention pourraient être assurés, et s'il était justifié d'envisager de taxer spécifiquement le secteur financier.

Prévenir la prochaine crise

M. Strauss-Kahn a signalé que le FMI participait aux délibérations du G-20 pour définir la façon dont l'évaluation mutuelle peut être conduite et les moyens par lesquels le FMI pourrait le soutenir et l'assister dans ses efforts. «Nous allons demander aux pays de nous communiquer un descriptif de leurs politiques pour les deux ou trois années à venir, et nous allons vérifier si elles sont cohérentes – dans le cas contraire, nous formulerons d'autres propositions et leur apporterons des conseils».

Les dirigeants du G-20 prévoient que les membres auront achevé leurs évaluations mutuelles d'ici le mois d'avril, de manière à proposer des solutions qui seront débattues à leur réunion de juin. D'ici le mois de novembre, ils se proposent de peaufiner ces propositions «et d'élaborer des recommandations de politique économique plus précises».

«Prévenir la prochaine crise : voilà en quoi consistera la tâche essentielle du G-20 après la crise actuelle» a déclaré M. Strauss-Kahn. «Il nous faut vérifier si les différentes politiques sont compatibles ou pas».

En réponse à la question des journalistes qui l'interrogeaient sur ce qui se produirait si elles ne l'étaient pas, M. Strauss-Kahn a dit qu'il ne s'attendait pas à ce que les politiques de tous les pays du G-20 soient compatibles à ce stade. «Nous devons formuler des conseils pour remédier à ce problème. Il est de l'intérêt de tous les pays d'éviter les crises. Si cela est vrai, ils travailleront à l'élaboration de ce cadre».

Changement climatique

Les dirigeants du G-20 se sont également dits déterminés à agir contre la menace du changement climatique et à travailler en vue «d'un accord ambitieux» à la grande conférence de l'ONU qui se tiendra à Copenhague le mois prochain.

Ils envisagent une enveloppe financière pour aider les nations pauvres à développer des industries propres et à s'adapter au changement climatique.

Le G-20 comprend l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Russie, le Royaume-Uni, la Turquie, et la Présidence tournante de l'Union européenne.

Les commentaires sur cet article sont à envoyer à imfsurvey@imf.org

Traduction d'un article paru sur www.imf.org/imfsurvey